



SECOND RADAR À LA CROIX DES VIGNES. Seize ans après l'installation d'un radar fixe, un second, de chantier, est mis en service depuis hier à Saint-Pardoux-Soutiers. Il contrôlera les véhicules circulant sur la D743, dans le sens Niort-Parthenay. Cet équipement fait suite aux récents travaux de sécurisation de ce secteur jugé dangereux. Une octogénaire y a perdu la vie, le 7 juillet dernier, lors d'une collision entre deux voitures.